

souveraineté et portant en sortant le capuchon du moine, était venu faire à Philippe VI la cession du Dauphiné. C'est dans nos murs encore que le traité de Lyon de 1602, blâmé de son temps par les politiques à courte vue qui peut-être ne manquent pas davantage de nos jours, réunissait à la France la Bresse et le Bugey échangés contre l'inutile marquisat de Saluées. Lyon où s'est consommée l'accession à la France de toute cette grande partie des contrées qui nous environnent et qui vit ainsi naître et grandir à l'est le boulevard de la défense nationale, Lyon était appelé à souhaiter poétiquement la bienvenue à cette terre désormais française de la Savoie, qui partage avec nous les glorieuses responsabilités de la frontière. Si les anciens tenaient les limites des moindres champs pour sacrées, les modernes ont transporté cette consécration aux extrémités du sol du pays. Sur la ligne nouvelle où se déploie le drapeau de la France, sur ces fortifications de la nature majestueusement dessinées par les neigeux sommets des Alpes, il nous convenait sans doute de donner rendez-vous à la poésie, pour bénir la frontière, pour chanter le Noël joyeux des populations qui s'unissent, pour faire entendre de ces hymnes patriotiques qui nourrissent les mêmes sentiments dans les cœurs.

Comment, nous disions-nous, l'inspiration ferait-elle défaut aux ému'es de notre concours, quand cette terre de la Savoie a déjà eu le privilège de toucher si vivement l'imagination de nos poètes et que la muse semble en avoir pris possession avant la patrie. Ne savons-nous pas que cette nature, pénétrée d'un charme mélancolique et doux, où l'appelé des hautes montagnes se tempère par la grâce des vertes et onduleuses vallées, où les clairières de châtaigniers précèdent les noirs sapins servant de bordure aux neiges éternelles, où les horizons encore contenus se ferment avec moins de profondeur que d'élégance pittoresque et de transparent azur,